

CONDITIONS GÉNÉRALES

À compter du 1^{er} juillet 2010, notre nouvelle dénomination sociale sera Cardinal Health Canada Inc. Source médicale est un commercial enregistré de Cardinal Health Canada Inc.

SOURCE MÉDICALE

Les conditions qui suivent font partie intégrante de la proposition de prix que Source médicale vous a soumise.

PRIX

- A.** Les prix proposés demeurent valides durant 30 jours, sauf mention contraire dans la proposition.
- B.** Les prix proposés ne comprennent pas les taxes, ni les droits de douane s'il y a lieu.
- C.** Ces prix pourraient être renégociés dans le cas de fluctuations du taux de change ou de hausse des prix par le fabricant. En pareil cas, Source médicale émettra un avis de trente jours.
- D.** Source médicale ne sera pas tenue responsable des prix contractuels consentis à l'égard des produits visés par la proposition si le fabricant cesse de fournir lesdits produits. Elle mettra tout en oeuvre pour remplacer ces produits par d'autres jugés acceptables sur le plan clinique, et ce, à un prix équitable.

LIVRAISON

Dans le cas où des circonstances indépendantes de la volonté de la partie en cause – autres que des motifs financiers – l'empêchent d'exécuter la présente entente ou toute obligation contractée en vertu des présentes, y compris, mais sans s'y limiter, un incendie, une explosion, une panne de courant et des cas de force majeure, ladite partie sera dispensée de le faire tant que dure la circonstance.

L'acheteur renonce à ses droits en vertu de toute loi ou entente de tenir Source médicale responsable des dommages directs, indirects ou particuliers qui pourraient en résulter. Toute annulation d'une commande de produits que Source médicale n'a pas en stock doit être demandée 48 heures à l'avance. Par ailleurs, l'annulation sera acceptée si elle concerne des produits en stock, pourvu que la marchandise n'ait pas encore été expédiée.

COMMANDE MINIMALE

Source médicale applique une politique de commande minimale. Ainsi, des frais de 25 \$ s'ajouteront aux commandes de moins de 450 \$ en

milieu hospitalier et de moins de 200 \$ en milieu parahospitalier (taxes non comprises).

TENEUR EN LATEX

Source médicale ne commentera aucune question relative à la teneur en latex. Cependant, elle fournira sur demande les coordonnées d'une personne-ressource de la compagnie pour tout article faisant l'objet d'une proposition de prix ou soumission.

EXPÉDITION

Les commandes expédiées F.A.B. destination en port payé par un camion privé de Source médicale ou un transporteur public seront expédiées aux dates de livraison prévues au calendrier. Si le client exige que la livraison se fasse à un moment autre que celui du mode de transport prévu, les frais de transport ainsi engagés seront à sa charge. Les commandes pour lesquelles divers tarifs de transport s'appliquent (plus d'un tarif entre l'origine et la destination) seront expédiées F.A.B. au premier point de transbordement en port payé, puis en port dû passé ce point.

MODALITÉS

Les paiements doivent être effectués conformément aux conditions de Cardinal Health Canada Inc. énoncées sur la facture. Les factures non acquittées conformément aux conditions de vente de Cardinal Health Canada Inc. seront soumises à un supplément de retard de 1,25 % par mois (15 % par année), ou le montant le plus élevé que permette la loi s'il y est inférieur. Tout élément litigieux d'une facture DOIT être expliqué afin de déterminer si un crédit doit être accordé ou non. Pour accélérer le règlement d'un litige, le client est prié de joindre à son paiement une copie de la facture en question.

PREUVE DE LIVRAISON

Toute demande de preuve de livraison par le client sera soumise à des frais de traitement de 20 \$, à moins que Source médicale ne soit pas en mesure de la produire.

LIVRAISONS INCOMPLÈTES

Toute livraison incomplète doit être notée sur la copie du destinataire de la facture de transport au moment de la livraison, à défaut de quoi la réclamation sera annulée.

Le client devra communiquer avec un représentant du Service à la clientèle de Source médicale et lui

fournir tous les renseignements pertinents dans les 72 heures suivant la réception des marchandises.

GARANTIE

Aucune garantie ne s'étend au-delà de la description et des instructions figurant sur l'étiquette des produits achetés de Source médicale. Aucune garantie, qu'elle soit tacite ou exprimée, y compris la garantie de qualité marchande et de convenance, ne s'applique si le produit n'est pas utilisé conformément à ces instructions.

POLITIQUE DE RETOUR DE MARCHANDISES

1. Tous les retours devront être autorisés par un représentant du Service à la clientèle.
2. Chaque demande devra fournir les données suivantes :
 - nom et adresse du client;
 - numéro de la facture;
 - date de la facture;
 - numéro du bon de commande du client;
 - quantité, numéro et description de l'article;
 - raison du retour;
 - numéro de lot et date de péremption.
3. La livraison de retour sera coordonnée avec le représentant du Service à la clientèle, qui préviendra le client du mode de transport et de l'endroit où les marchandises doivent être expédiées. Un numéro d'autorisation de retour sera émis et clairement indiqué sur les marchandises retournées. Le retour doit être effectué dans les dix jours. Le crédit sera émis une fois les marchandises vérifiées à notre satisfaction.
4. Les marchandises commandées par erreur seront retournées en PORT PAYÉ. Des frais de remise en stock d'au moins 25 % s'appliqueront.
5. Les marchandises expédiées par erreur seront retournées en PORT DÛ par un transporteur choisi par Source médicale, ou ses propres camions.
6. **Aucun retour ne sera autorisé dans les cas suivants :**
 - Articles non achetés de Source médicale;
 - Articles achetés en vertu d'une commande spéciale, à moins que le fournisseur d'origine accepte le retour. Des frais de remise en stock d'au moins 25 % s'appliqueront alors;
 - Produits périmés, ou qui le seront dans moins de six mois;

- Produits exigeant des conditions particulières de stockage (p. ex. : réfrigération);
 - Unités de vente partielles;
 - Marchandises dont la date de facturation remonte à 60 jours ou plus;
 - Produits non revendables, n'étant plus dans leur emballage d'origine encore fermé.
7. Procédures de traitement des marchandises endommagées et des réclamations relatives au transport :
 - Vérifiez tous les chargements le jour même de leur réception;
 - Tout chargement endommagé en cours de route devra être inspecté par le transporteur livreur;
 - Les dommages apparents doivent être notés sur la copie du destinataire de la facture de transport au moment de la livraison, à défaut de quoi la réclamation sera annulée;
 - Les dommages non apparents doivent être signalés, et une demande d'inspection déposée, dans les cinq jours de la livraison;
 - L'inspection donnera lieu à un Rapport de dommages, devant nécessairement accompagner toute réclamation en vertu de la réglementation des Transports;
 - Conservez les marchandises dans leur emballage original en attendant l'inspection du transporteur;
 - Communiquez avec le transporteur livreur et demandez une inspection dans les cinq jours suivant la réception du chargement;
 - Prévenez un représentant du Service à la clientèle de Source médicale et fournissez-lui tous les renseignements à l'appui.
 8. Les frais de transport peuvent être établis en fonction du volume annuel des ventes du client et de son emplacement, et calculés selon un tarif unique ou un pourcentage de la valeur de la facture.

CONFIDENTIALITÉ

Les conditions générales de la présente entente et l'information qui y est liée sont confidentielles, et ni Source médicale ni l'ACHETEUR ne doivent les diffuser, les distribuer ni autrement les transmettre à des tiers autres que les représentants officiels (y compris les vérificateurs indépendants) et les employés des parties qui, de par leurs fonctions, doivent en être informés, sans le consentement écrit explicite de l'autre partie, sauf en cas de

CONDITIONS GÉNÉRALES

poursuite en justice ou d'instruction d'autorités
judiciaires compétentes.